



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>37545</b>	De <b>M. Dominique Potier</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Meurthe-et-Moselle )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires sociales et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé
<b>Rubrique</b> > pharmacie et médicaments	<b>Tête d'analyse</b> > psychotropes	<b>Analyse</b> > surconsommation. lutte et prévention.
Question publiée au JO le : <b>17/09/2013</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Date de renouvellement : <b>25/03/2014</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Dominique Potier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les résultats d'une étude publiée par le président de l'institut Necker et le pharmacien Serge Rader. Elle dénonce le niveau excessif des dépenses en médicament en France au regard de nos voisins européens. Ils estiment à 10 milliards d'euros les économies qui pourraient être réalisées, couvrant alors le déficit de la branche maladie. Cette étude révèle notamment que nous consommerions 8 fois plus de tranquillisants qu'en Allemagne, 46 % de plus de statines anti-cholestérol et 50 % de plus d'antidiabétiques que la moyenne européenne. Au-delà de cette surconsommation, l'étude affirme que le recours au générique, moins cher que le princeps, serait encore largement inférieur à ce qui se pratique en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux États-unis. Elle met aussi en avant le gaspillage conséquent des médicaments compte tenu des conditionnements inadaptés. Aussi, il lui demande sa perception des résultats de cette étude et quelles mesures sont envisagées dans le cadre du PLFSS 2014 pour poursuivre la voie de maîtrise des coûts engagée dès l'an passé.